

**Le mercredi 20 juin 2012  
de 12 h à 12 h 25  
Pavillon Marguerite-d'Youville, salle 3036  
2375, chemin de la Côte-S<sup>t</sup>-Catherine, Montréal (Québec)**

**Analyse des données toxicologiques des perturbateurs endocriniens sur la santé humaine dans le cadre du Plan de gestion des produits chimiques (PGPC)**

Conférencière : Jean Tam, étudiante à la maîtrise (stage)  
Directeur de recherche : Claude Viau, professeur au département  
Responsable de stage : Caroline Lapointe, Santé Canada - Longueuil

## *Résumé*

Le sujet des perturbateurs endocriniens (PE) préoccupe la population et fait l'objet de nombreuses études scientifiques. Par contre, il n'existe aucun programme ou règlement concernant ces substances au Canada. Une recherche sur des sites internet de divers organismes gouvernementaux est faite afin d'obtenir une définition établie par ceux-ci. Une recherche est faite sur PubMed avec les mots-clés : *endocrine disruptors, endocrine-disrupting chemicals, endocrine disruption*. Les références retenues sont des revues de littérature qui abordent: les effets causés par les PE, les mécanismes d'actions et les activités internationales mises en place pour détecter, évaluer et gérer cette problématique émergente. Une base de données sur Excel contenant les substances dans le cadre du PGPC est ensuite montée. Chaque substance est analysée pour son classement dans les listes de divers organismes, les effets possibles, les mécanismes d'action et les résultats à des bioessais afin de déterminer si elle démontre un potentiel de PE. Parmi les 198 substances du défi du gouvernement du Canada relatif aux substances chimiques, 49 sont considérées toxiques et 149 non toxiques. Vingt-deux des substances toxiques et 10 substances non toxiques semblent avoir un potentiel de PE. Toutes les 100 substances ou groupes de substances de l'annexe 1 de la LCPE sont considérées toxiques et l'on retrouve 19 substances ou groupes correspondant aux critères. Il apparaît donc important de faire plus d'études sur ces substances et de développer un programme en utilisant des tests standardisés et validés par divers organismes tels que ceux de l'Endocrine Disruptor Screening Program et de l'OCDE.